

BON VENT À LIÈGE TRILOGI PORT : LE MINISTRE PHILIPPE HENRY DÉLIVRE LE PERMIS D'URBANISME

Monsieur Philippe Henry, Ministre wallon de l'Environnement, de l'Aménagement du territoire et de la Mobilité, a accordé ce 11 septembre, sur base de l'avis favorable du fonctionnaire délégué de la Wallonie, le permis d'urbanisme pour l'implantation de la plate-forme multimodale Liège Trilogiport à Hermalle-sous-Argenteau. Il s'agit de la construction et de l'aménagement d'une plate-forme multimodale (eau-rail-route) qui devrait permettre la création de quelques 2000 emplois.

Le permis d'urbanisme concerne plus particulièrement la réalisation de la plate-forme Liège Trilogiport et de ses accès ferroviaire et routier.

Inscrit en zone industrielle au plan de secteur, cet espace est situé à deux pas de l'autoroute E25, à quelques centaines de mètres du réseau ferroviaire de Chertal et surtout le long du canal Albert (qui relie Liège à Anvers en 14h de navigation). Liège Trilogiport s'implantera dans un espace idéalement approprié pour des activités multimodales (eau-rail-route).

Pour le Conseil d'administration,
Willy Demeyer
Président du Port autonome de Liège



La mise en adjudication des travaux prévue début 2012 devrait permettre le lancement des travaux dans le courant du premier semestre 2012.

Pour rappel, ce projet prévoit un investissement public de plus de 45 millions d'euros pour la réalisation des infrastructures et accès et un investissement considérable de partenaires privés de 115 millions d'euros.

Il s'agit d'un projet d'envergure tant sur le plan économique qu'environnemental. Sa concrétisation va permettre de rencontrer un des objectifs du Gouvernement wallon inscrit dans sa Déclaration de Politique Régionale : « promouvoir l'intermodalité du réseau (liens entre le fleuve, le rail et la route) pour garantir une meilleure mobilité et une cohérence territoriale, économique, sociale et environnementale. »

La plate-forme multimodale Liège Trilogiport va permettre :

- d'accroître le potentiel wallon de transfert à la voie d'eau,

Michel Firket
Administrateur délégué du Port autonome de Liège



- de renforcer la compétitivité régionale vis-à-vis des ports maritimes d'Anvers et de Rotterdam,
- de créer 2 000 emplois nouveaux,
- de participer aux efforts régionaux de développement durable, via une intensification du report du tonnage transporté vers la voie d'eau. Ce mode de transport plus respectueux de l'environnement soulagera d'autant le réseau routier.



Monsieur Willy Demeyer, Président du Port autonome de Liège et Bourgmestre de la Ville de Liège : « J'approuve vivement cette décision. Liège Trilogiport représente une opportunité majeure d'assurer notre redéploiement économique et de contribuer positivement à l'avenir de Liège mais également de la Wallonie. Il s'agit d'un signal fort positif pour Hermalle-sous-Argenteau, pour la Basse-Meuse, pour Liège et pour la Wallonie. Je me réjouis de cette excellente nouvelle ! Par ailleurs, dans l'optique d'un dialogue constructif et serein, j'ai mis un point d'honneur à rencontrer à diverses reprises les riverains. J'ai ainsi veillé à l'intégration de plusieurs réflexions émanant des citoyens de la Basse-Meuse dans l'élaboration de ce dossier. »

Emile-Louis Bertrand
Directeur général du Port autonome de Liège




Monsieur Michel Firket, Administrateur délégué du Port autonome de Liège : « Liège Trilogiport consiste en un projet d'envergure qui confirme le rôle majeur de Liège au niveau international du point de vue de la logistique, c'est une très bonne nouvelle pour l'ensemble des liégeois et des liégeoises. »



Emile-Louis Bertrand, Directeur général du Port autonome de Liège : « C'est un signal fort pour assurer la croissance du Port de Liège. Liège Trilogiport aura un impact positif en matière de développement durable et d'environnement. Je tiens à associer à cette réussite l'ensemble du personnel du Port autonome de Liège ainsi que les experts qui ont travaillé dur pour rendre cela possible. »

TRILOGI PORT : UN PERMIS QUI DONNE DU SOUFFLE AU BASSIN LIÉGOIS



Philippe HENRY,
Ministre wallon de l'Environnement,
de l'Aménagement du territoire et de la Mobilité

Je suis régulièrement amené à délivrer des permis autant pour des vérandas privées que pour des dossiers d'envergure et d'enjeux majeur comme le Trilogiport. Dans cet exercice particulier, il m'incombe de mesurer l'impact d'un tel projet non seulement sur l'économie mais

aussi sur son Environnement. Dans le cas présent, je suis satisfait du résultat obtenu. Mes collaborateurs et le Fonctionnaire délégué ont travaillé à proposer un permis respectueux des riverains, moderne dans son approche de la logistique tout en garantissant l'avenir économique du projet. Un subtil équilibre qui doit, à mon sens, orienter nos actions futures.

On peut le rappeler, Liège est la première zone de potentiel logistique européen. Liège Trilogiport, c'est un projet de 130 ha pour une renaissance économique en pays de Liège. Il s'agit de 2000 emplois pour un projet porteur de développement durable.

Liège Trilogiport représente un investissement de 45 millions d'euros wallons et européens. L'investissement privé est lui estimé à 110 millions d'euros. La création de cette plate-forme multimodale aux portes de Liège représente un maillon essentiel du redéploiement de la Wallonie en termes de logistique et de création d'emploi. Une bouffée d'oxygène dans l'horizon économique liégeois actuel.

Ce permis a été octroyé en s'appuyant sur une consultation attentive des riverains, des autorités communales et des investisseurs. Une méthode de travail essentielle pour aménager localement un projet d'envergure régionale.

C'est dans ce cadre que, des conditions claires ont été imposées pour un permis respectueux de son cadre de vie et de ses riverains :

- Mise en place d'un comité d'accompagnement du projet réunissant riverains, administrations régionales, autorités communales et entreprises.
- En engagement du Port autonome de Liège et des concessionnaires pour organiser au mieux l'aménagement des entreprises localement et financer un dispositif de veille sonore et de qualité de l'air.
- Le lancement de nouvelles campagnes de mesures de la qualité de l'air dans le cadre du Plan Microparticules wallon.

Rappelons enfin que le délai du permis a été respecté, les travaux devront maintenant rapidement commencer pour se terminer en 2015.

Je remercie chaque acteur concerté durant l'instruction de ce permis, particulièrement mon administration. Cette décision s'est établie autour d'un véritable équilibre entre les intérêts économiques régionaux et les impacts environnementaux locaux. C'est un nouveau pas important pour notre région.

Philippe Henry, Ministre wallon de l'Environnement,
de l'Aménagement du territoire et de la Mobilité

LE FLEUVE AU CŒUR DE L'AVENIR

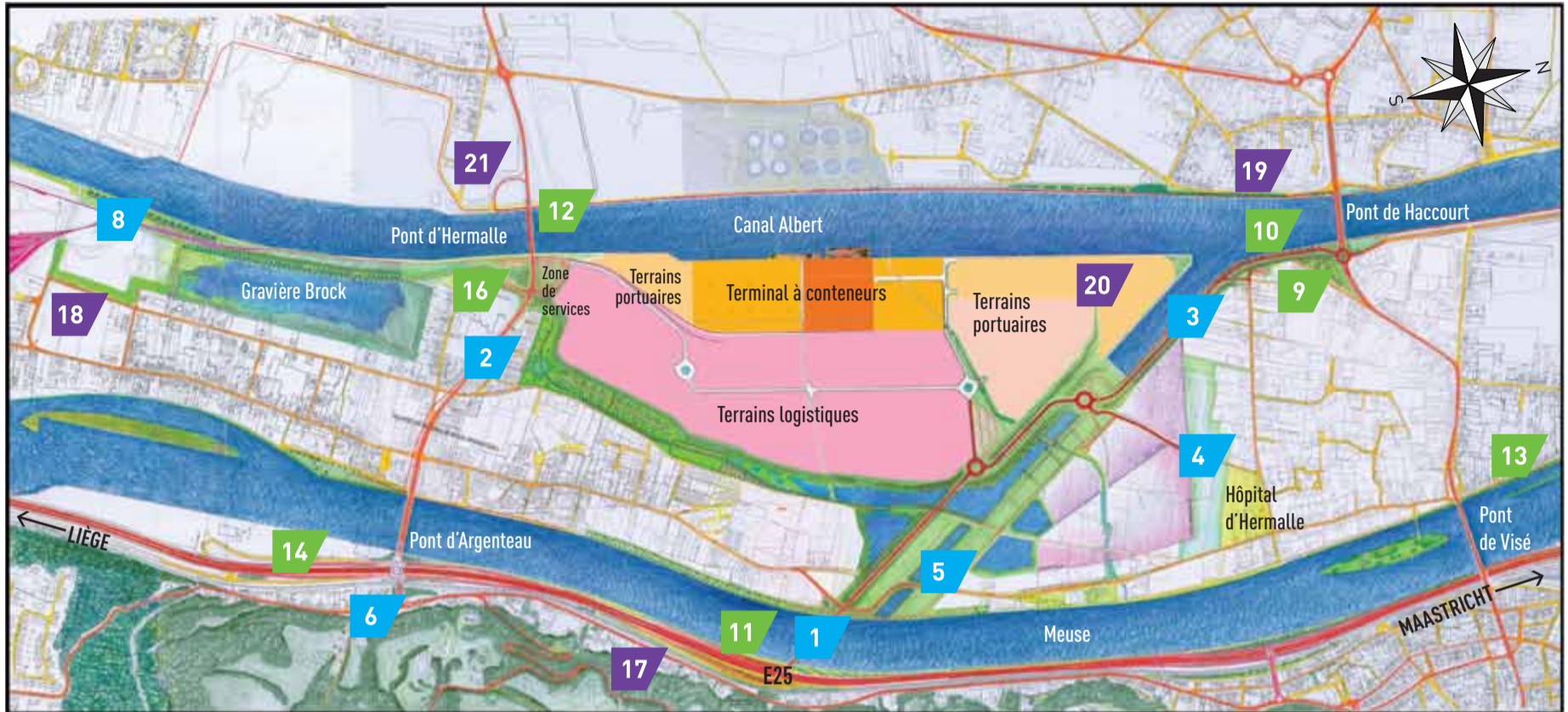
La plate-forme multimodale de Liège Trilogiport de 100 hectares sera divisée en 5 zones :

- un terminal à conteneurs trimodal (eau-rail-route) situé le long du canal Albert réservé au chargement et déchargement de bateaux. Les conteneurs seront transférés soit vers les entrepôts logistiques pour assurer la transformation des produits avant réexpédition, soit réexpédiés directement par bateau, par camion ou par rail vers leur destination finale ;
- des terrains logistiques avec des entrepôts de dernière génération. Cette zone traitera les marchandises (stockage, reconditionnement...);
- des terrains portuaires pour y développer des activités liées à la voie d'eau ;
- une zone de services tertiaires (bureaux, douanes...);
- et une zone d'intégration environnementale (espaces verts, jardins...).



Les conditions imposées résultent des réponses apportées par le Ministre Philippe Henry et son administration aux divers avis et demandes issues de la procédure d'instruction du dossier.

Une reconfiguration du projet à travers des conditions urbanistiques. De l'aménagement local au service d'un enjeu régional.



ACCES VOIRIES – CIRCULATION

1. Pont Nord

Le pont Nord sera l'accès privilégié de la plate-forme multimodale. Le pont devra être configuré de manière telle qu'il sera possible d'y greffer une troisième branche (flux venant des Pays-Bas). Il sera épuré architecturalement et devra s'intégrer au mieux dans le paysage.
+ accès piéton et vélo (jonction des Ravel).

2. Protection de la rue d'Argenteau

Les poids lourds ne pourront emprunter la rue d'Argenteau et la place Molitor que pendant la phase de chantier.

3. Liaison avec le pont de Haccourt

La réalisation de la voirie de liaison entre le pont de Haccourt et le rond-point d'entrée de la plate-forme sera construite et mise en fonction uniquement lorsque que le nouveau pont sur la Meuse sera opérationnel, de manière à ne pas servir d'accès au chantier. Cette voirie sera exclusivement réservée à des véhicules légers et interdite aux camions (dispositif filtrant).

4. Liaison avec la rue Marchand (Clinique d'Hermalle)

La voirie prévue au Nord du rond-point situé près de la darse (prolongation de la rue Vireuse Voie) en

direction de la rue Marchand sera prolongée jusqu'à l'arrière du parking de la Clinique de Hermalle, de manière à capter les déplacements générés par la clinique. Diminution du temps de réponse des ambulances à travers cet accès direct à l'autoroute.

5. Liaison rue DELWAIDE – Pont Nord

Le principe de la liaison a été arrêté définitivement dans le cadre de la procédure d'ouverture de voirie.

6. Rond-point sur le pont d'Argenteau

L'aménagement du rond-point sur le pont est exclu du présent permis.

7. Mesures d'aménagement sur les voiries communales *

Diverses mesures de ralentissement du trafic sur les voiries communales entourant le site de Liège Trilogiport et cartographiées seront aménagées par le Service public de Wallonie (SPW).

8. Liaison au réseau ferroviaire

La connexion de la plate-forme au réseau de chemin de fer sera réalisée avant la mise en exploitation de la plate-forme (accord intervenu entre le Port autonome de Liège, le Service public de Wallonie - DGO2 et ARCELOR).

MODES DOUX – LIAISONS CYCLISTES ET PIETONNES

9. Allée Verte – rue Marchand

Création d'un nouveau lien piéton direct entre l'extrémité ouest de la rue Marchand et l'aire de rebroussement prévue à l'extrémité sud de l'allée Verte.

10. Halage (liaison vers pont de Haccourt)

Créer un lien piéton avec la piste cyclo-piétonne sur le halage :
• escalier en béton réalisé dans le talus d'une largeur 2 m ;
• main-courante d'un côté et glissière pour vélos de l'autre côté.

11. Pont Nord

Le nouveau pont doit constituer le support d'un lien pour les modes doux connectant les pistes cyclo-piétonnes existants sur les deux berges.

12. Pont canal à Hermalle

Le pont du canal à Hermalle-Sous-Argenteau sera rendu accessible aux cyclistes par l'aménagement de la rampe d'accès. L'objectif est de lever les obstacles et de remédier aux différences de niveaux qui empêchent la continuité du parcours cycliste.

13. Prolongation du Ravel n°1 en rive droite de Meuse

14. Prolongation du Ravel n°1 en rive gauche de Meuse

15. Aménagement Promenade d'Aiguillon *

16. Traversée de la rue d'Argenteau

La traversée de la rue d'Argenteau par le RAVeL sera aménagée par le SPW.

DISPOSITIFS D'ISOLEMENT

17. Protection des riverains de la chaussée d'Argenteau

18. Protection des quartiers des rues du Tilleul, Delbrouck et Fachard

19. Protection des quartiers des rues Allée Verte et de la Cale Sèche à Haccourt

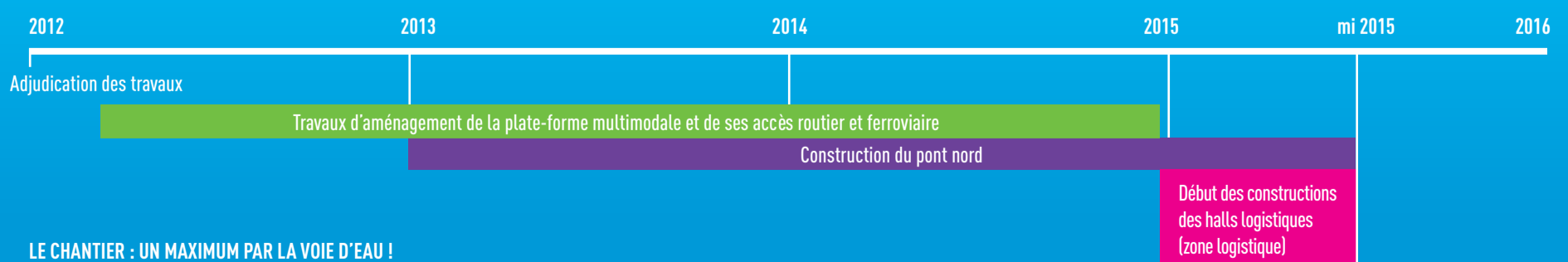
20. La zone portuaire prévue sur la pointe nord de la zone trimodale

Cette zone, située à l'angle du canal Albert et de la darse, sera dévolue à des activités peu bruyantes eu égard à la proximité des populations riveraines.

21. Nouvelle rampe d'accès au pont canal – Quartier rue Walter Dewe

* Hors du visuel ci-dessus

L'ÉVOLUTION DU CHANTIER DE LIÈGE TRILOGI PORT EN QUELQUES DATES



LE CHANTIER : UN MAXIMUM PAR LA VOIE D'EAU !

Afin de réduire au maximum les nuisances liées à l'aménagement de la plate-forme multimodale Liège Trilogiport, les porteurs de projets se sont engagés à privilégier le transport des matériaux par la voie d'eau. La plupart des matériaux nécessaires au chantier seront acheminés par le canal Albert. Le nombre de camions liés au chantier de Liège Trilogiport sera donc très faible par rapport à l'ampleur de celui-ci.

Démarrage de l'exploitation

APPRENONS À PARLER LOGISTIQUE !

Le bateau permet d'acheminer diverses marchandises sur des distances très variées. Le bateau ne peut néanmoins pas déposer ces marchandises immédiatement devant chaque maison. Il est donc nécessaire de combiner plusieurs modes de transport (le bateau, le train et / ou le camion) pour les amener jusqu'à chez soi. C'est ça, la logistique portuaire!



ET LA VALEUR AJOUTÉE ?

Afin d'optimiser les transports en provenance de pays émergents, les produits seront transportés non-finis vers nos régions. Ces produits doivent donc de plus en plus faire l'objet de transformation (emballage,

assemblage, ajout de notice, triage...) dans les entrepôts situés dans nos ports ou arrière-ports. C'est ce type d'activités qui génère de la valeur ajoutée et crée dès lors de nouveaux emplois.

LIÈGE TRILOGIPOINT, UNE PERLE LOGISTIQUE



Cushman & Wakefield vient d'obtenir de Deutsche Lagerhaus Trilogiport GmbH Co KG et CETIM (sociétés à qui ont été concédées 30 hectares de la zone logistique), un mandat d'exclusivité pour la commercialisation de leurs entrepôts logistiques situés sur Liège Trilogiport. Ces entrepôts seront mis ensuite à la disposition des entreprises de distribution et de logistique.

Rencontre avec :

- Bart Vanderhoydonck, Associate Partner chez Cushman & Wakefield.
- Jef Van Doorslaer, responsable des études et du marketing chez Cushman & Wakefield.

A quoi servira-t-elle concrètement cette plateforme multimodale ?

Bart Vanderhoydonck : la plateforme multimodale Liège Trilogiport servira de nœud pour la distribution de produits de consommation tels que des vêtements ou des biens informatiques, par exemple, arrivés à Anvers ou à Rotterdam. Les futures entreprises qui s'installeront sur Liège Trilogiport devront effectivement utiliser les trois modes de transport (eau-rail-route).

Liège Trilogiport offre-t-elle une localisation de premier choix pour la logistique ?

Bart Vanderhoydonck : Liège bénéficie en effet d'une localisation centrale de premier choix pour tout ce qui touche à la distribution en provenance et à destination des marchés européens les plus importants. Au départ de Liège, et de Liège Trilogiport bien sûr, les vastes régions urbaines allemandes se trouvent à un jet de pierre, ainsi que la France, le Benelux et même l'Italie du Nord. C'est incontestablement une position géographique incontournable sur le plan de la logistique ! Liège Trilogiport constitue une perle logistique !

Pour Liège, identifiée comme la région au top de la logistique en Europe dans votre étude, Liège Trilogiport est incontestablement ultra-stratégique pour assurer son redéploiement économique. On parle d'un projet créateur de près de 2000 emplois nouveaux, vous confirmez ?

Assurément ! Leurs activités développées à Liège Trilogiport devront être en effet créatrices d'emplois. Plusieurs milliers d'emplois devraient être créés à Liège Trilogiport (pour le conditionnement, l'emballage, l'ajout de notices dans plusieurs langues...). Ce à quoi viennent s'ajouter bien entendu les emplois indirects, affirme Jef Van Doorslaer.

Ces développements permettront d'offrir de l'emploi à des personnes aux qualifications diverses (du peu qualifié au très qualifié). Parmi les nombreux métiers qui seront concernés, nous pouvons citer : manutentionnaires, conducteurs d'engins de manutention, agents en douane, responsables logistiques, réceptionnistes...

UNE ZONE D'INTÉGRATION ENVIRONNEMENTALE DE 25 HA !

Dès le début des réflexions relatives au développement de Liège Trilogiport, une attention toute particulière a été portée au bien-être et à la qualité de vie. Un effort considérable a été déployé afin de préserver près de 1/4 de la surface totale de Liège Trilogiport à des aménagements environnementaux. Ce sont donc plus de 25 hectares qui sont dédiés à ces derniers. Cette zone d'intégration environnementale fait partie intégrante du permis d'urbanisme de Liège Trilogiport.

Cette zone isole la plate-forme de l'habitat. Jardins communautaires, piste cyclable, lieux de promenade, Ravel (réseau autonome des voies lentes), pontons pour pêcheurs, zones humides favorisant la biodiversité... y cohabiteront dans une démarche environnementale très pointue.

Une butte paysagère constituera en plus un « rideau » tant acoustique que visuel.

Dans ce cadre, il faut une nouvelle fois souligner la volonté forte des porteurs du projet de concilier le développement économique, le respect du bien-être des habitants riverains et le maintien d'un cadre de vie agréable.



LIÈGE TRILOGIPOINT, AU CŒUR GÉOGRAPHIQUE DE LA LOGISTIQUE EUROPÉENNE

Rencontre avec Guénaël DEVILLET, Directeur du SEGEFA, Université de Liège

On parle toujours d'une localisation géographique centrale de Liège et de Liège Trilogiport. Quels sont précisément les divers atouts de Liège Trilogiport ?

Guénaël Devillet : Le port de Liège est le premier port intérieur belge et le troisième port intérieur européen, après Duisburg et Paris. Liège Trilogiport est un développement logistique essentiel pour permettre le passage des marchandises entre les différents modes de transport sur un

même site. Il bénéficie d'une localisation de tout premier ordre à l'aval de Liège, le long du canal Albert à Hermalle-sous-Argenteau. Sa position géographique est optimale pour trois raisons :

1. Il constitue une avancée à l'intérieur des terres pour les ports maritimes permettant à de nombreuses marchandises d'être acheminées à des coûts très faibles le plus proche possible de leur destination finale au sein du marché ouest-européen.
2. Il est relié avec plusieurs ports maritimes : Anvers, Zeebruges, Rotterdam et Dunkerque.
3. Les marchandises acheminées par bateau peuvent facilement être reprises en charge par les deux autres modes de transport grâce au terminal ferroviaire et à la connexion immédiate avec l'autoroute E25 via le nouveau pont qui sera construit sur la Meuse.

Liège dans le réseau européen !

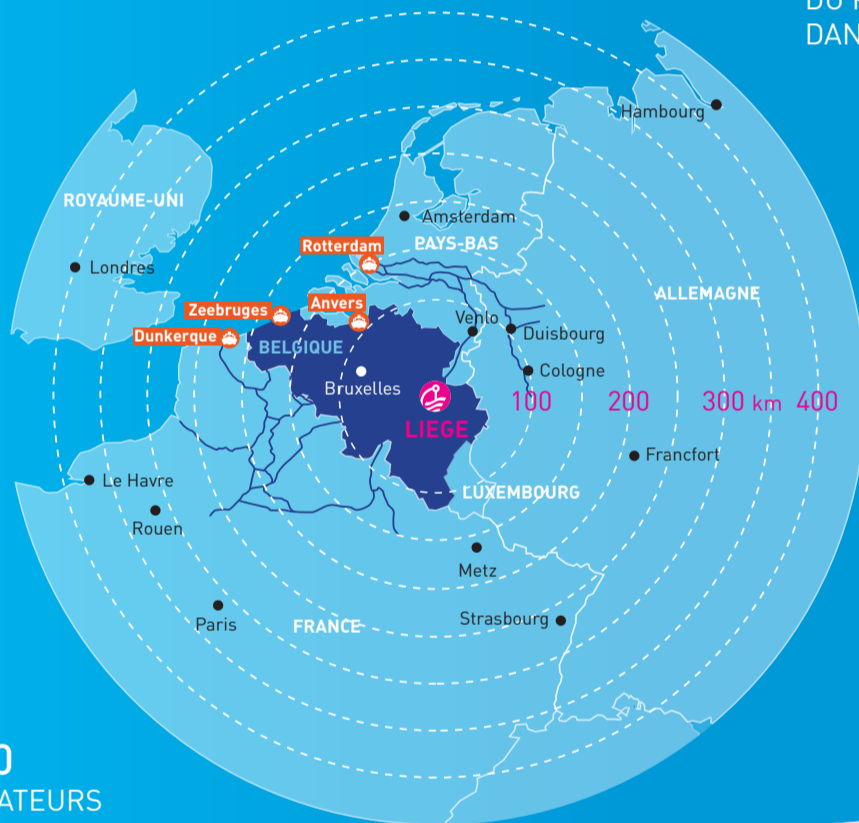
Guénaël Devillet : Le développement de Liège Trilogiport est de première importance pour la poursuite de l'expansion du Port autonome de Liège. Le Port autonome de Liège est, depuis peu, tout comme le canal Albert, intégré dans la mise en place de réseaux prioritaires transeuropéens (réseau TEN-T) développés par la Commission européenne. De plus dans le cadre de la transition socio-écologique que connaît l'économie, le transport fluvial est amené à croître et les lieux qui pourront combiner les transferts multimodaux seront des lieux très recherchés par les entreprises. L'enjeu de Liège Trilogiport sera alors de capter des entreprises qui proposent de la valeur ajoutée aux produits transportés que ce soit en matière de transformation, d'emballage, de conditionnement...



Guénaël DEVILLET,
Directeur du SEGEFA, Université de Liège

LIÈGE, PREMIÈRE RÉGION LOGISTIQUE D'EUROPE ! (Cushman & Wakefield)

60%
DU POUVOIR D'ACHAT
DANS UN RAYON DE 500 KM



56.000.000
DE CONSOMMATEURS
DANS UN RAYON DE 250 KM

UN RÊVE LOGISTIQUE !

Liège, number one !

En 2009, Cushman & Wakefield a sorti une étude comparative (coûts, disponibilité de la main d'œuvre, savoir-faire...).

Liège est classée région la plus attractive d'Europe pour la logistique et la distribution !

Economiquement, Liège Trilogiport est un dossier-phare pour la région liégeoise qui peut donc compter sur sa situation géographique idéale ! C'est une bonne nouvelle : la Basse-Meuse, la région liégeoise et la Wallonie profiteront de cette situation.

Pour toute information sur le projet :

- Hélène THIEBAUT (Port autonome de Liège) :
TEL : 04 232 97 85
h.thiebaut@portdeliege.be
- Serge HERCEK (Serve Consult) :
GSM 0475 38 96 53
serge.hercek@serveconsult.be

LIÈGE TRILOGIPOINT : CONSTITUTION D'UN COMITÉ D'ACCOMPAGNEMENT

Comme le prévoit le permis d'urbanisme de Liège Trilogiport, un comité d'accompagnement pour le suivi du chantier et, ensuite, pour le suivi de l'exploitation de cette plate-forme multimodale se met actuellement en place.

Véritable lieu d'écoute, de dialogue et de transparence, ce Comité d'accompagnement permettra aux

riverains, aux diverses administrations régionales (Service public de Wallonie et Port autonome de Liège), aux autorités communales et aux entreprises de dialoguer efficacement et en toute transparence. Ainsi, ce comité d'accompagnement, dont la fonction est d'assurer une information la plus complète, visera à favoriser davantage les échanges constructifs entre les diverses parties concernées.

Le Port autonome de Liège se veut être un port citoyen. Au travers de la direction de ce Comité d'accompagnement, il affiche concrètement sa volonté de communiquer en toute transparence afin

Afin d'élire les représentants de la population locale, les Collèges communaux d'Oupeye et de Visé ont lancé un appel à candidatures. Toute personne désireuse de faire partie de ce comité d'accompagnement en tant que représentant de la population locale est invitée à contacter son autorité communale.

de vous tenir informer de l'état d'avancement des travaux de Liège Trilogiport. Nous vous suggérons à cet égard de consulter notre site Internet régulièrement mis à jour www.portdeliege.be.

CROISSANCE SIGNIFICATIVE DES TRAFICS DU PORT AUTONOME DE LIÈGE!

Les activités du Port autonome de Liège continuent à enregistrer de bons résultats. En 2010, plus de 21 millions de tonnes de marchandises (eau-rail-route) ont été manutentionnées sur les 32 zones portuaires gérées par le Port autonome de Liège, soit une augmentation de 15% par rapport à 2009.

Pour le premier semestre 2011, le trafic global (eau-rail-route) a affiché 11,3 millions de tonnes, soit une augmentation de 7% par rapport à la même période en 2010. Entre janvier et juin 2011, c'est le transport par voie d'eau qui enregistre la plus importante augmentation (+ 11%) comparé au rail ou à la route.

VERS UNE COMMUNICATION CITOYENNE...

Editeur responsable : Emile-Louis Bertrand,
Directeur général du Port autonome de Liège,
Quai de Maestricht, 14 - 4000 Liège.

Comité de rédaction : E.-L. Bertrand (PAL), A.-S. Lonnoy (PAL), C. Marchal (PAL),
H. Thiébaud (PAL), S. Hercek (Serve Consult).

Graphisme : www.synthese.be

Crédits photographiques : ©PAL - Experience Communication